

diacre. Il ne semble donc pas téméraire de mettre Hugues Allemand au nombre des chanoines de Lyon (1). En 1286 les frères Guillaume et Guichard Allemand firent hommage au Chapitre de Lyon de divers biens situés à Condrieu (2). En 1897, dans un différend entre les habitants de Condrieu et ceux de Saint-Clair au sujet d'une délimitation, un Allemand, obéancier de Saint-Clair, fut fait prisonnier et amené à Lyon. Mais après le charnier Allemand, il faut laisser s'écouler deux siècles pour retrouver des Allemand dans le sein même du Chapitre.

Le 7 février 1377, le prieur de la Platière, sous-exécuteur d'une grâce apostolique accordée à Artaud Allemand pour un canonicat, présente les bulles de provision et procès-verbal d'icelles. Pour établir sa noblesse, Artaud produit le même jour quatre témoins : Guigues de Suire, *alias* Corbeillon, chevalier, Pierre de Saint-Jeure, chevalier, François de Gessant, damoiseau, et Artaud d'Artaud. Il ne dut pas néanmoins être remis en possession, puisque, le 18 février 1378, une déclaration semblable de provision apostolique en sa faveur est faite à nouveau par l'official de Lyon, exécuteur de la bulle (3). Les actes capitulaires ne portent aucune autre mention d'Artaud Allemand, ce qui permet de supposer qu'il ne fut jamais reçu.

On ne reconnaît pas d'une façon certaine la famille d'Artaud ; la liste des chanoines-comtes attribuée à Barbier de Lescoet, qui est de beaucoup le meilleur des travaux de

---

(1) Un Allemand était prévôt de l'Eglise de Vienne en 1025. *Gallia Christiana*, tome XVI.

(2) C. Le Laboureur. *Les Mesures de l'Abbaie de l'Île Barbe*, Paris, 1665.

(3) Arch. Départ. Fonds de Saint-Jean. Actes Capit., vol. 2.